

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **110 (1984)**

Heft 14

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Deutscher Stahlbauverband	Preis des Deutschen Stahlbaues '84	Preis für ein in der Bundesrepublik inkl. West-Berlin errichtetes Bauwerk oder für ein im Ausland ausgeführtes Objekt, dessen Urheber Staatsbürger der BRD ist (Fertigstellung nach 1978)	3 sept. 84	
9 ^e Biennale internationale de la créativité de l'habitat	Intérieur 84, concours d'idées pour la création de produits, l'architecture d'intérieur	Créateurs, spécialistes de l'architecture d'intérieur	Octobre 84	
Syndicat de l'Hôpital du district de Moutier, BE	Home pour personnes âgées et malades chroniques à Moutier, PW	Architectes établis avant le 1 ^{er} janvier 1984 dans les districts du Jura bernois et du district de Bienne	13 octobre 84 (25 mai 84)	
Kanton Aargau	Erweiterung der Kantonschule Aarau, PW	Architekten, die im Kanton Aargau mindestens seit dem 1. April 1983 Wohn- oder Geschäftssitz haben oder im Kanton heimatberechtigt sind	19 octobre 84 (5 mai 84)	
Commune de Martigny	Immeubles d'exploitation et administratif Rue des Finettes CP	Architectes domiciliés à Martigny avant le 1 ^{er} janvier 1984	26 octobre 84 (30 juin 84)	13/84 B 57
Commune de Brigue-Glis	Parking couvert et assainissement «En Weri» CI	Architectes domiciliés en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1984 et architectes valaisans domiciliés en Suisse	9 novembre 84 (23 juin 84)	13/84 B 57

Nouveaux dans cette liste

Secretary of State for the Environment of Great Britain, AGB Westbourne of Eastcote, Middlesex GB	International interior design competition	Design award for the best interior completed in the world between 1st January 1984 and 1st January 1985	4 janvier 85	
---	---	---	--------------	--

Expositions de concours

Commune de Martigny	Aménagement du quartier du Manoir CI	Salle communale de Martigny du 2 au 13 juillet 1984 de 16 à 20 heures		14/84 B 61
---------------------	--------------------------------------	---	--	---------------

Carnet des concours

Commune de Martigny Concours d'idées pour l'aménagement du quartier du Manoir

Résultats

Le jury s'est réuni les 13, 14 et 26 juin 1984 et a primé les projets suivants:

Premier prix: Reinhard — Roni — Roduner, Arzo.

Deuxième prix: Pierre Palluel, Lausanne. Collaborateurs: Dominique Troillet, Bruno Valentini.

Troisième prix: Inès Lamunière, Genève. Collaborateurs: J.-Y. Clément, P. Devanthéry, B. Marchand.

Quatrième prix: Gianfranco Agazzi, Ugo Brunoni, Carlo Monza, Enrico Prati. 1227 Carouge. Collaborateur: Nikos Ktenas.

Cinquième prix: Guido Cereghetti, Giovanni Galfetti, Laurie Hunziker, Marco Krähenbühl, Riva San Vitale (TI).

Sixième prix: Joseph Campo, Jean-Pierre Giuliani, Peter Krekic, Pierre-André Maret, Martigny.

Achat: Pierre Jequier, Pascale Lorenz, Genève. Collaborateurs: Isabelle Schmid, Bruce Dunning, Lucio Leonelli, Laurent Chenu.

L'exposition publique des projets aura lieu du 2 au 13 juillet 1984 à la salle communale de 16 à 20 heures.

Une séance publique d'information, avec présentation du concours par le jury et des projets par les architectes primés, aura lieu le lundi 9 juillet 1984, à 17 heures, à la salle communale.

Actualité

L'auscultation de nos cours d'eau

Le Service hydrologique national publie chaque année un nouveau tome de l'annuaire hydrologique

de la Suisse. Les utilisateurs s'y sont habitués, pensant que cela va de soi. Pourtant, une masse étonnante d'informations se cache sous la couverture gris clair et sans prétention de ces volumes. L'édition 1981 vient de paraître, la 65^e d'une longue série. Elle est rédigée en allemand, en français et en italien.

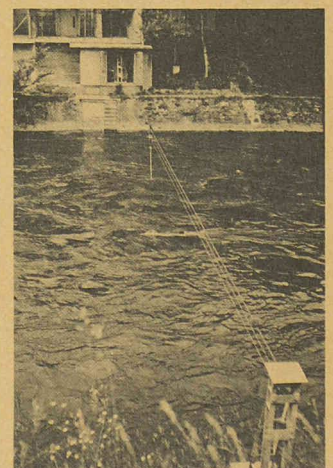
On y trouve en guise d'introduction une description du caractère hydrologique de l'année 1981 qui fut nettement humide et d'une hydraulicité élevée. Le débit annuel de quelques rivières et torrents atteignit même des valeurs records.

Suivent les données correspondantes, sous forme de tableaux et de graphiques: d'une part, les niveaux mesurés des grands lacs, des cours d'eau principaux et de quelques nappes d'eau souterraine, d'autre part, calculés à partir de ces niveaux, les débits des cours d'eau. Une quantité d'informations statistiques intéressantes, telles que des valeurs moyennes et extrêmes complètent le tout.

Ces chiffres sont le résultat des observations continues que le Service hydrologique national effectue dans ses 326 stations de mesure, réparties sur tout le ré-

seau hydrographique suisse et du travail d'élaboration réalisé sur cette base.

Vues de l'extérieur, les stations hydrométriques se présentent



Station hydrométrique moderne du réseau fédéral sur l'Aar à Thoun. Les mesures de vitesse de l'eau peuvent être effectuées depuis la cabine de la station, grâce au téléphérique de jaugeage. On distingue, sur la rive droite, en face de la cabine, le mât auquel est fixé le câble reliant les deux rives.